

MODALITES DE PARTICIPATION AUX DIFFERENTES COMPETITIONS INDIVIDUELLES NATIONALES, INTERREGIONALES ET REGIONALES POUR LA SAISON SPORTIVE 2009 2010

Pour l'olympiade 2009/2012, l'accès direct à des compétitions officielles ou de référence sur la base de l'appartenance à une « série » toutes catégories ou par catégories d'âge, est supprimée.

Seule est conservée la « série N1 », qui permet à un(e) nageur (se), sur la base des performances qu'il ou qu'elle au cours de la saison écoulée, mais également de sa catégorie d'âge pour la saison en cours, d'accéder directement aux Championnats de France Toutes Catégories, et dans l'éventualité les Championnats de France « Jeunes », et/ou les Championnats de France Cadets ou Minimes.

Important : la période « vie des clubs », de septembre à décembre 2009 est le seul moment où les nageurs(ses) peuvent se qualifier pour les meetings des circuits de « label régional » et de « label national », programmés sur la période de janvier à fin mars 2010.

- **Pour participer aux Championnats de France de N1, je dois :**
 - Soit être inscrit(e) sur la liste de nageurs de série N1 établie par la FFN pour la saison sportive 2009/2010 (cf. : Spécial règlements fédéral 2009/2010).
 - Soit terminer dans les 6 premiers d'une des épreuves inscrites au programme des Championnats de France de N2.
- **Pour participer aux Championnats de N2, je dois :**
 - Me qualifier **obligatoirement** durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010, sur un meeting à « label national », à partir des grilles de qualification fixées par la FFN pour les championnats de N2. **Les nageurs ne participant pas à ce circuit des meetings de « label national », ne peuvent donc pas se qualifier pour les Championnats de N2, et par voie de conséquence les Championnats de N1.**
- **Pour participer aux Championnats de France « Jeunes », je dois :**
 - Soit être inscrit(e) sur la liste de nageurs de série N1 établie par la FFN pour la saison sportive 2009/2010, et appartenir à la catégorie « jeunes » (14 à 20 ans ou nés de 1990 à 1996),
 - Soit me qualifier **obligatoirement** durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010, sur **uniquement les meetings** à « label national », à partir des grilles de qualification fixées par la FFN pour les championnats de France « jeunes », **figurant page 136 de « l'annuel règlements FFN 2009/2012 (attention la grille de qualification CN2 ne concerne que les 14-17 ans, c'est à dire les nageurs(ses) nés(es) en de 1993 à 1996).**
- **Pour participer aux Championnats nationaux Cadets, je dois :**
 - Soit être inscrit(e) sur la liste de nageurs de série N1 établie par la FFN pour la saison sportive 2009/2010, et appartenir à la catégorie « Cadets(tes) » (16/17 ans ou nés(es) en 1993 et 1994),
 - Soit me qualifier **obligatoirement** durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010, sur **les meetings** à « label national », à partir des grilles de qualification

fixées par la FFN pour les championnats nationaux cadets, **figurant page 137 de « l'annuel règlements FFN 2009/2012 ».**

- Soit me qualifier à l'occasion des Championnats Inter régionaux (N3) à partir des grilles de qualification fixées par la FFN pour les championnats nationaux cadets **figurant page 137 de « l'annuel règlements FFN 2009/2012 ».**
- Soit me qualifier lors du meeting de classement (Championnats régionaux d'été **des 26 et 27 juin 2010**) à partir des grilles de qualification fixées par la FFN pour les championnats nationaux cadets.
- **Pour participer aux Championnats nationaux Minimes, je dois :**
 - Soit être inscrit(e) sur la liste de nageurs de série N1 établie par la FFN pour la saison sportive 2009/2010, et appartenir à la catégorie «Minimes » (14/15 ans ou nés(es) en 1995 et 1996),
 - Soit me qualifier **obligatoirement** durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010, sur **les meetings** à « label national », à partir des grilles de qualification fixées par la FFN pour les championnats nationaux minimes, **jointes en annexe au spécial règlements régionaux 2009/2010 (ces grilles ont été oubliées sur « l'annuel règlements FFN 2009/2010 », et ne figurent donc pas dans celui-ci).**
 - Soit me qualifier à l'occasion des Championnats Inter régionaux (N3) à partir des grilles de qualification « **tous bassins** » fixées par la FFN pour les championnats nationaux minimes, **jointes en annexe au spécial règlements régionaux 2009/2010 (ces grilles ont été oubliées sur « l'annuel règlements FFN 2009/2010 », et ne figurent donc pas dans celui-ci).**
 - Soit me qualifier lors du meeting de classement (Championnats régionaux d'été 2010) à partir des grilles de qualification fixées par la FFN pour cette les championnats nationaux minimes, **jointes en annexe au spécial règlements régionaux 2009/2010 (ces grilles ont été oubliées sur « l'annuel règlements FFN 2009/2010 », et ne figurent donc pas dans celui-ci).**
- **Pour participer aux Championnats Inter régionaux (N3), je dois :**
 - Me qualifier **obligatoirement** durant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 :
 - Soit sur les meetings qualificatifs de « label national », à partir des grilles de qualifications « **tous bassins** », **figurant page 136 de « l'annuel règlements 2009/2010 ».**
 - Soit **sur les meetings** qualificatifs de « label régional », à partir des grilles de qualifications « **tous bassins** », **figurant page 136 de « l'annuel règlements 2009/2010 ».**
- **Pour participer au meeting qualificatif de « Label National » organisé par le comité régional Languedoc-Roussillon le 5/6/7 février 2010, je dois :**
 - Avoir réalisé, **sur la période du 15 septembre au 31 décembre 2009**, lors d'un meeting en 25m ou en 50m, inscrit au calendrier régional 2009/2010 et validé par le comité régional L-R, les performances de la grille « **tous bassins** », **jointe en annexe au spécial règlements régionaux 2009/2010 (Important : les grilles « bassin de 25m » ou « bassin de 50 m » page 137 de « l'annuel règlements FFN 2009/2010 » sont fausses. Il n'existe en réalité qu'une seule grille de qualification « tous bassins »).**
 - Être de série N1 ou de séries nationales « PCA » pour la saison sportive 2009/2010.

- Pour participer au meeting qualificatif de « Label Régional », organisé par le comité régional Languedoc-Roussillon, je dois :
 - Avoir réalisé, **sur la période du 15 septembre au 31 décembre 2009**, lors d'un meeting en 25m ou en 50m, inscrit au calendrier régional 2009/2010 et validé par le comité régional L-R, les performances de la grille « **tous bassins** » d'accès à ces meetings , figurant **page 139 de « l'annuel règlements FFN 2009/2010 » (les grilles de la page 140 sont fausses).**
 - Etre de séries N1 ou de série nationale « PCA » pour la saison sportive 2009/2010.
- Pour participer aux Championnats Régionaux 25 m « open » d'Hiver, je dois :
 - Pour un nageur hors inter région : être de série N1 ou de séries nationales « PCA » 2009/2010.
 - Pour un nageur de l'inter région Sud Est : être de série N1 2009/2010 ou de série nationale « PCA » 2009/2010 ou de série IR« PCA » 2009/2010.
 - Pour nageur de la région : être de série départementale « PCA » pour la saison 2009/2010.
 - Avoir réalisé avant la date du 6 décembre 2009, lors d'un meeting en bassin de 25m ou 50 m validé par le comité régional Languedoc-Roussillon 2009/2010 et inscrit au calendrier du CR Natation, les performances de la grille série départementale « PCA » 2009/2012.
- Pour participer au meeting à « label national », du 5, 6, et 7 mars 2010, organisé par le comité, je dois :
 - être de série N1 ou de séries nationales « PCA » 2009/2010.
 - Avoir réalisé **sur la période du 15 septembre au 31 décembre 2009**, lors d'un meeting en bassin de 25m ou 50 m validé par le comité régional Languedoc-Roussillon 2009/2010 et inscrit au calendrier du CR Natation, les performances de la grille « **tous bassins** », **jointe en annexe au spécial règlements régionaux 2009/2010 (Important : les grilles « bassin de 25m » ou « bassin de 50 m » page 137 de « l'annuel règlements FFN 2009/2010 » sont fausses. Il n'existe en réalité qu'une seule grille de qualification « tous bassins »).**
 - Figurer sur la liste, éditer par le comité régional, des 10 ou 20 nageurs régionaux, qui pour certaines épreuves du meeting, ne sont pas parvenus à obtenir leur qualification pour cette compétition. Je serai alors peut-être invité à participer aux « séries 0 »
- Pour participer au Meeting de classement (ou Championnat régional d'été), je dois :
 - Appartenir aux séries « PCA » départementales et supérieures 2009/2010
 - Avoir réalisé, avant la date du 6 juin 2010, lors d'un meeting en bassin de 25m ou 50 m validé par le comité régional Languedoc-Roussillon 2009/2010 et inscrit au calendrier du CR Natation, les performances de la grille « série départementale PCA » 2009/2012.
- Pour participer aux Championnats régionaux benjamins, je dois :
 - Avoir réalisé, avant le 21 juin 2010, lors d'un meeting en bassin de 25m ou 50m, inscrit au calendrier régional 2009/2010 et validé par le comité, les performances de la grille de qualification fixée par le comité régional pour cette compétition.